

# CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE HÔTEL HORIZON

Les présentes conditions générales de location sont valables à compter du 01 janvier 2020.

## PRÉAMBULE

Les présentes conditions régissent les relations contractuelles relatives à la vente de séjours individuels entre la société Hôtel de l'Horizon Inc. et ses clients, sur son site de Sutton, QC (Canada).

Elles régissent toutes les étapes nécessaires à la passation de la réservation et du paiement des séjours, et régissent tout leur suivi entre les parties contractantes.

Tout autre document que les présentes conditions générales de vente et notamment les prospectus, publicités, catalogues, n'a qu'une valeur informative et indicative.

## Définitions

« SITE WEB » désigne le site internet <http://www.hotelhorizon-sutton.com>, édité par la société Hôtel de l'Horizon Inc.

« HÔTEL HORIZON » désigne la société Hôtel de l'Horizon Inc.

« LOCATION » désigne le contrat de location des chambres ou des localités sur le site de l'HÔTEL HORIZON.

« LOCATIFS » désigne tous les types d'hébergement (chalets, chambres,...) proposés à la location par l'HÔTEL HORIZON.

« SEJOURS » désigne une location assortie de prestations annexes qui sont définies dans les conditions particulières.

« CLIENT » désigne toute personne réservant sur le site internet, via la centrale de réservation ou directement auprès de l'hôtel dont les coordonnées figurent ci-après afin de réserver, commander et/ou acheter toutes prestations proposées par l'HÔTEL HORIZON.

## Intégralité

Les présentes conditions générales expriment l'intégralité des obligations des parties. Les présentes conditions générales de location et de réservation de séjours à l'hôtel horizon s'appliquent à l'exclusion de toutes autres conditions.

Elles sont accessibles sur le site internet [www.hotelhorizon-sutton.com](http://www.hotelhorizon-sutton.com) et prévaudront, le cas échéant, sur toute autre version ou tout autre document contradictoire.

HÔTEL HORIZON et le CLIENT conviennent que les présentes conditions générales régissent exclusivement leur relation. HÔTEL HORIZON se réserve le droit de modifier ponctuellement ses conditions générales. Elles seront applicables dès leur mise en ligne.

Si une condition de location ou de réservation de séjour venait à faire défaut, elle serait considérée être régie par les usages en vigueur dans le secteur de l'hôtellerie dans les hôtels classés 3 étoiles dont les sociétés ont leur siège au Québec.

## Objet

Les présentes conditions générales ont pour objet de définir les droits et obligations des parties dans le cadre de la location, d'hébergements locatifs ou de séjours proposés par l'Hôtel Horizon au client, à partir du site internet [www.hotelhorizon-sutton.com](http://www.hotelhorizon-sutton.com) mais aussi par téléphone auprès de sa centrale de réservation, ou par courrier.

**Informations précontractuelles**  
Le CLIENT reconnaît avoir eu communication, préalablement à sa réservation, des présentes conditions générales de vente, de location et de séjours. Le client dispose de toutes les informations en ligne ou peut se faire expliquer les prestations par nos chargés de réservation sur site, par téléphone ou voie électronique.

## PRESTATIONS ET PRIX

### Séjour en chalet :

Si le CLIENT choisit de séjourner dans l'un de nos hébergements, le prix du séjour comprend la location de l'hébergement, en fonction du nombre de personnes (selon capacité), les charges (eau, gaz, électricité), le stationnement pour un véhicule, l'accès aux services de l'accueil, à la piscine et aux activités gratuites. Le prix comprend également la mise à disposition de draps et de linge de toilette, et l'accès aux équipements du site. Les locatifs sont non-fumeur. Les éléments supplémentaires présents sur l'emplacement (stationnement pour un véhicule supplémentaire, animal, etc.) font l'objet d'un coût journalier additionnel. Les séjours effectués sur les périodes de vacances citées à la section « Périodes de vacances » sont de deux nuits minimums. Pour des raisons de sécurité, le nombre de personnes arrivant en séjour ne pourra excéder la capacité de l'hébergement.

### Séjour en chambre d'hôtel :

Si le CLIENT choisit de séjourner dans l'une de nos chambres d'hôtel, le prix du séjour est calculé sur une base forfaitaire pour 2 adultes et comprend la mise à disposition d'une chambre d'hôtel (pouvant accueillir 2 à 4 personnes, selon capacité de la chambre), le stationnement pour un véhicule, l'accès aux équipements du site, les activités et prestations déterminées dans les conditions particulières. Les personnes supplémentaires (adultes ou enfants de plus de 12 ans) ou éléments supplémentaires font l'objet d'un coût journalier additionnel. Les séjours effectués sur les périodes de vacances citées à la section « Périodes de vacances » sont de deux nuits minimums. Pour des raisons de sécurité, le nombre de personnes arrivant en séjour ne pourra excéder la capacité de la chambre d'hôtel.

### Mise à disposition des hébergements :

Les hébergements sont disponibles à partir de 15h le jour de l'arrivée et doivent être libérés avant 11h le jour du départ. Dans la mesure où l'hébergement n'est pas réservé le soir même, le CLIENT pourra disposer de son locatif/emplacement jusqu'à 15H. Il devra simplement en faire la demande au moment de son arrivée à l'Hôtel Horizon. En cas d'arrivée anticipée et selon les disponibilités sur le site, tout sera mis en œuvre pour réduire l'attente du CLIENT.

### Évolution des tarifs

Les tarifs sont dynamiques et peuvent évoluer au fur et à mesure de la saison. HÔTEL HORIZON ne pourra en aucun cas être tenue pour responsable d'une différence de coût entre deux séjours réservés pour la même période. Les tarifs indiqués sur le site sont en dollars canadiens, hors taxes applicables. Tout changement ou modification de taux ainsi que toute évolution des taxes applicables au séjour, à la date de facturation, pourra être répercuté sur le prix du séjour.

### Taxe de séjour

La taxe de séjour collectée et à acquitter, n'est pas incluse dans nos tarifs. Son montant déterminé par personne et par jour est variable en fonction des destinations et pourrait être modifié en cours d'année.

### Promotions

Les offres promotionnelles sont soumises à certaines conditions et notamment de disponibilité. Par ailleurs les réductions de prix ou opérations promotionnelles ne sont pas cumulables entre elles sauf mention contraire.

Lors de ces occasions, il est possible que pour un même séjour, les clients aient payé des prix différents. Les clients ayant payé le prix le plus élevé ne pourront en aucun cas bénéficier d'un remboursement de la différence entre le prix qu'ils ont payé et le prix promotionnel.

## RÉSERVATION ET PAIEMENT

### Conditions de réservation

Le client a la possibilité de faire sa réservation en ligne, par téléphone ou sur place, à partir de la présentation des hébergements et des prestations proposés sur le site [www.hotelhorizon-sutton.com](http://www.hotelhorizon-sutton.com).

Toute réservation d'un chalet doit être accompagnée d'un versement incluant : un acompte de 50% du montant total du séjour. Quel que soit l'hébergement et le canal choisi, la réservation devient effective uniquement après envoi de la confirmation écrite de réservation par email de l'Hôtel Horizon par email et, après encaissement du montant dû pour les chalets.

### Réservation sur site web

Concernant les réservations en ligne, le paiement impliquera une acceptation tacite des présentes conditions générales. Suite à sa réservation, le client recevra une confirmation par courrier électronique contenant le détail de son séjour (contenu des prestations, dates et durée, prix et modalités de règlement).

### Signature électronique applicable à la vente en ligne

La fourniture en ligne du numéro de carte bancaire du client et la validation finale de la commande vaudront preuve de l'accord du client :

- exigibilité des sommes dues au titre de la réservation,

- signature et acceptation expresse de toutes les opérations effectuées.

En cas d'utilisation frauduleuse de la carte bancaire, l'acheteur est invité, dès le constat de cette utilisation, à contacter notre centrale de réservation par téléphone ou par courriel

### Paiement du montant restant dû

Le solde du séjour en chalet, taxes incluses, est payable à l'arrivée.

Le montant total du séjour en chambre, taxes incluses, est payable à la fin du séjour.

### Modes de paiement

Lors de la réservation d'un chalet, le règlement de l'acompte se fait par carte bancaire (les cartes acceptées sont celles des réseaux Visa, Eurocard/Mastercard). La transaction est immédiatement débitée sur la carte bancaire du client après vérification des données de celle-ci. Le règlement du montant restant dû est payable par carte bancaire ou par espèce. En communiquant les informations relatives à sa carte bancaire, le client autorise l'Hôtel Horizon à débiter sa carte bancaire du montant de l'acompte du séjour. A cette fin, le client confirme qu'il est le titulaire de la carte bancaire à débiter et que le nom figurant sur sa carte bancaire est effectivement le sien.

### Attribution des emplacements / hébergements

L'attribution des numéros de locatifs est réalisée sans distinction dans l'ordre d'enregistrement des réservations. La Direction ne peut en aucun cas garantir que l'emplacement ou le locatif sollicité par le CLIENT lui sera attribué.

### Périodes de vacances

Sont définies comme période de vacances :

- La période de Noël : du 21 décembre 2019 au 5 janvier 2020

- La période de Relâche : du 14 février au 21 mars 2020

- La période de Pâques : du 11 au 13 avril 2020

## DELAIS DE MODIFICATION OU ANNULATION DU SEJOUR

### Séjour en chalet :

Pendant les « périodes de vacances » :

Jusqu'à 16 jours avant l'arrivée, l'annulation ou les modifications de prestations prévues au séjour par le client entraîneront des frais de 30\$.

Entre 15 et 8 jours avant l'arrivée, l'annulation de prestations prévues au séjour par le client entraînera l'encaissement de 50% du montant total (taxes incluses) du séjour.

A partir de 7 jours avant l'arrivée, l'annulation du séjour par le client entraînera l'encaissement du montant total (taxes incluses) du séjour. Aucune modifications ne sera possible.

En dehors des « périodes de vacances » :

L'annulation ou les modifications de prestations prévues au séjour par le client sont sans frais jusqu'à 48 avant l'arrivée en hébergement.

Non consommation de prestations annexes :

Le fait de ne pas avoir utilisé les prestations prévues au séjour, ne peut pas donner lieu à remboursement.

### Séjour en chambre d'hôtel :

L'annulation ou les modifications de prestations prévues au séjour par le client sont sans frais jusqu'à 48 avant l'arrivée en hébergement.

Modification de séjour :

Dans le cas d'une modification, l'Hôtel Horizon tachera de mettre tout en œuvre pour accéder à cette demande selon les disponibilités, si le tarif choisi accepte les modifications. En dessous de 48h aucune modification ne sera possible.

Non consommation de prestations annexes :

Le fait de ne pas avoir utilisé les prestations prévues au séjour, ne peut pas donner lieu à remboursement.

## SUR PLACE

### Dépôts

Un dépôt du montant de 100\$ sera demandé en préautorisation sur carte de crédit à l'arrivée du client. Dans le cas de dommage de l'hébergement ou partie commune de l'hôtel se montant sera prélevé. Dans le cas contraire le montant sera restitué au départ.

### Arrivée retardée, départ anticipé

En l'absence de message du CLIENT permettant d'en accuser réception, précisant qu'il a dû différer la date de son arrivée, l'emplacement ou l'hébergement deviennent disponibles 24h après la date d'arrivée prévue par le contrat de location, et le paiement intégral des prestations demeure exigé.

Aucune réduction ne sera consentie dans le cas d'un départ anticipé en locatif.

### Propreté de l'hébergement

Le CLIENT doit restituer son hébergement en état de propreté convenable. En cas de détérioration de l'hébergement par le client ou de non-respect des règles anti-tabac, HÔTEL HORIZON pourra demander une compensation financière au CLIENT pour le dommage subi.

### Activités de loisirs

Toute activité gratuite ou payante mentionnée sur notre site web, dans un email ou proposée sur site peut, dans certaines circonstances, être modifiée ou annulée à votre arrivée sur le site.

### Mineurs

Les mineurs non accompagnés de leurs parents ne sont pas acceptés sur les sites HÔTEL HORIZON.

### Animaux

**Un seul animal domestique est admis dans les chalets**, moyennant le paiement d'une somme forfaitaire par jour. Le CLIENT doit le signaler lors de la réservation ou à son arrivée sur site. **Les animaux ne sont pas admis à l'intérieur de l'hôtel.** Les animaux domestiques ne peuvent circuler librement et doivent être tenus en laisse.

Leur accueil répond à deux conditions :

- vaccination antirabique en cours de validité

- identification par tatouage ou puce. Le client devra se munir du carnet de santé de l'animal et se conformer au règlement intérieur de chaque site.

### REGLEMENT INTÉRIEUR

Dans le cas du non-respect patent du règlement intérieur à l'hôtel, le Directeur pourra prendre des sanctions pouvant aller jusqu'à la résiliation du contrat.

### PERTE, VOL, DÉGRADATIONS

L'Hôtel Horizon décline toute responsabilité en cas de vol et détérioration des objets personnels tant dans les hébergements que dans les locaux communs. L'Hôtel Horizon ne pourra être tenue responsable en cas de vol ou de dégradations des objets personnels des clients sauf en cas de manquement avéré de l'hôtel à ses obligations contractuelles. Il est rappelé également que les parkings ne sont pas gardés et que le stationnement se fait donc aux risques et périls du client. L'Hôtel Horizon décline également toute responsabilité en cas d'incident relevant de la responsabilité civile du Client.

### NON VALIDATION PARTIELLE

Si une ou plusieurs stipulations des présentes conditions générales sont tenues pour non valides ou déclarées telles en application d'une loi, d'un règlement ou à la suite d'une décision définitive d'une juridiction compétente, les autres stipulations garderont toute leur force et leur portée.

### NON RENONCIATION

Le fait pour l'une des parties de ne pas se prévaloir d'un manquement par l'autre partie à l'une quelconque des obligations visées dans les présentes conditions générales ne saurait être interprété pour l'avenir comme une renonciation à l'obligation en cause.